

Un grand merci à la population fribourgeoise

Communiqué de presse

29 novembre 2020

Le oui sorti des urnes aujourd'hui est un vrai soulagement pour la FEDE et pour le personnel de l'Etat. Nous le disons une fois de plus, nous n'allons pas lever les bras au ciel en ce 29 novembre 2020. Le compromis accepté aujourd'hui par la population fribourgeoise – que nous remercions du fond du cœur pour son sens des responsabilités – durcira les conditions de retraite d'une partie des collaboratrices et des collaborateurs de la fonction publique, mais dans une mesure que le personnel a jugé raisonnable au vu des circonstances actuelles.

Il n'y avait, en l'état, pas d'autres solutions pour pérenniser la Caisse de prévoyance et pour stabiliser le système à long terme. La FEDE est donc soulagée aujourd'hui, comme lorsqu'on vient d'affronter une tempête et qu'on retrouve une mer d'huile.

Désormais, nous avons la garantie, grâce au vote populaire, d'un soutien de 380 millions de l'Etat pour la réforme et d'un financement supplémentaire important grâce à l'augmentation de la cotisation de 1% de l'employeur et des employé-e-s. Cet apport important permet à la Caisse de prévoyance de se retourner. Le chantier de la retraite n'est cependant pas terminé à l'Etat de Fribourg. La révision de la caisse étant terminée, il faut maintenant s'occuper des conditions de retraite pour certaines catégories de personnel. Des adaptations devront être négociées pour la police – les

policiers ont l'obligation de quitter leur emploi à 60 ans –, pour les professions pénibles – on pense celles des soins et au personnel des routes – mais aussi pour limiter les conséquences de la réforme pour les plus bas salaires. La FEDE attend de l'Etat qu'il joue son rôle d'employeur modèle et finance des mesures additionnelles correctes pour ces catégories d'employé-e-s.

Pour la FEDE, le combat va continuer sur d'autres dossiers. Contrairement aux assertions répétées en boucle par le SSP, la faïtière des organisations de personnel soutient énergiquement les collaboratrices et les collaborateurs. Dans les prochains mois, notamment dans le cadre du débat sur la nouvelle Loi sur le personnel, la FEDE pèsera de tout son poids de partenaire social respecté pour défendre l'amélioration des conditions de travail du personnel hospitalier durement touché par la crise du COVID. La FEDE défendra une amélioration significative des conditions salariales pour le personnel des soins. Elle mettra également en œuvre ses promesses de trouver des solutions pour la retraite de toutes les personnes active dans des tâches reconnues pour leur pénibilité.

Ce soir, encore une fois, nous tenons à remercier la population et tout le personnel de l'Etat qui a accepté de grands sacrifices pour stabiliser la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg.

Contact : Bernard Fragnière, Président de la FEDE, 079 707 18 39